



élection des parents d'élèves par voie électronique

publié le 30/09/2025

Cette année, les élections des parents d'élèves au conseil d'administration du collège se feront par voie électronique via Pronote. Vous allez pouvoir élire vos représentants en vous connectant à votre espace Parents depuis un navigateur Web ou l'application Mobile.

Les élections vont se dérouler du mardi 7 octobre à 10 h au vendredi 10 octobre à 12 h. Vous pourrez effectuer votre vote à distance sur votre ordinateur ou votre téléphone. L'établissement mettra également à votre disposition un ordinateur à côté du secrétariat du collège durant la période de vote.

Dès à présent, nous vous invitons à vérifier que vous avez bien accès à Pronote (1 compte par représentant légal). Si vous êtes dans l'incapacité de vous connecter à votre espace, nous pouvez prendre contact avec le secrétariat du collège dans les plus brefs délais.

De plus, nous vous invitons à vérifier que votre nom figure bien sur la liste électorale affichée au sein du collège. Si votre nom ne figure pas sur la liste, merci de contacter au plus vite le secrétariat.

Enfin, en accédant à la plateforme d'élections à partir de la rubrique Elections des parents, vous avez la possibilité de corriger votre E-mail et votre numéro de téléphone.

Restant à votre disposition,

La direction du collège

Document joint



[elections-parents-delegues-electeurs-pronote-fr-2025](#) (PDF de 440.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.